

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 20 18

CHARGES	Montant ¹¹	PRODUITS	Montant ¹¹
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	5000		
Achats matières et fournitures	3000	074- Subventions d'exploitation¹²	
Autres fournitures		État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations	3600	-	
Entretien et réparation		Réaion(s) :	20000
Assurance	200	-	
Documentation		Département(s) :	
		Métropole Aix-Marseille-Provence (Total)	20000
62 – Autres services extérieurs		- Territoire Marseille-Provence	10000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	12400	- Territoire du Pays d'Aix	10000
Publicité, publication	6000	- Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	8000	- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Services bancaires, autres	10000	- Territoire Istres-Ouest Provence	
		- Territoire du Pays de Martiques	
63 – Impôts et taxes		Communes (détailler)	
Impôts et taxes sur rémunérations,		Ville de Marseille	5000
Autres impôts et taxes		Directe	10000
		Organismes sociaux (détailler) :	
64 – Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels	25000	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales	5000	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	23200
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
66 – Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 – Charges exceptionnelles		76 – Produits financiers	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionne			
Frais financier			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	78200	TOTAL DES PRODUITS	78200
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹³			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	184000
Mise à disposition gratuite e biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole	184000	Dons en nature	
TOTAL	262200	TOTAL	262200

La subvention demandée à la Métropole de 10000 € représente 13 % du total des produits hors contributions volontaires. (montant attribué/total des produits) x 100

Signature du Président

Fait à

Marseille

Cachet de l'association



Il est fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs complémentaires ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les articles du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) sur les engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

Les **entrepreneuriales** en PACA

WTC 2 Henri Barbusse
13001 Marseille
SIRET 751 422 908 00028 – APE 9499Z
Mail : entrepreneuriales13@gmail.com

Demande de subvention pour l'exercice 2018

Fiche administrative

Association : LES ENTREPRENEURIALES EN PACA

Siège social : MARSEILLE

N° SIRET : 751 422 908 000 28

Objet social : Créée en 2012, l'association a pour but de :

- accompagner les étudiants dans leurs projets de création
- donner aux étudiants toutes les clés et les connaissances leur permettant demain de devenir créateur d'entreprise et d'emploi
- permettre aux étudiants d'avoir une expérience terrain au contact des professionnels et entrepreneurs et confronter leur projet à la réalité du marché
- offrir aux étudiants un premier réseau professionnel à la sortie de l'université

Président : Frédéric PITHOUD

Personne en charge du dossier dans l'association : Van DANG

Chiffres clés au 31/12/2017 :	Relation avec l'intercommunalité :	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	
Total produits : NC	Subvention 2017 CT2	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	Montant : 10.000 €
Résultat net : NC	Convention	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>	
Trésorerie : NC	MAD à titre onéreux de <u>Personnel</u>	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>	
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>	
	Cotisation 2017	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	Montant :
	Cotisation 2016	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	Montant :
	Imputation budgétaire			3A/61/65748

Présentation de la demande de subvention

Personne en charge du dossier au Conseil de Territoire ou à la Métropole : Michèle LANCIEN

Nature de la subvention : Fonctionnement Global Fonctionnement spécifique Investissement

Description de l'objet de la subvention

Compétence : ECONOMIE

Lieu de l'action : AIX et MARSEILLE

Intitulé, objectif et description de l'action :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, la Métropole Aix-Marseille-Provence soutient l'innovation et le développement des filières d'avenir.

A ce titre, elle a vocation à soutenir l'action de l'association Les Entrepreneuriales en PACA qui depuis six ans met en œuvre un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant, gratuit, pédagogique, ouvert à tous les étudiants de l'université et des écoles d'ingénieurs et écoles privées de la Métropole.

Pendant 5 mois, les étudiants entrepreneurs réunis en équipes pluridisciplinaires (car venant d'horizons divers de l'enseignement supérieur) de 3 à 5 personnes sont accompagnés par des professionnels pendant toutes les étapes de la création pour comprendre toutes les clés du fonctionnement d'une entreprise (étude de marché, BM Canvas, stratégie commerciale et marketing, chiffre d'affaires et compte de résultat, plan de financement...). A la fin du parcours, ils doivent rendre un business plan et un pitch vidéo de 30 secondes pour présenter leur projet.

Cette année, un volet supplémentaire sera dédié à l'innovation technologique, baptisé « Entrep digital » sur lequel porte la présente demande de subvention.

Tout projet ayant pour nature une innovation technologique sera accompagné par des experts et professionnels d'entreprises régionales du secteur micro-électronique, électronique et applications IoT, dont les professionnels du Pôle SCS et d'ARCSIS qui sont un vivier important et incontournable qui va contribuer à aider les futurs ingénieurs et entrepreneurs à mettre en place un nouveau écosystème « économique plus innovant, pertinent, jeune et créatif.

L'objectif de l'association pour l'année en cours est d'accompagner de 25 à 30 équipes sur le campus Aix Marseille, dont 10 à 15 équipes sur le digital (soit une cinquantaine d'étudiants des territoires d'Aix et Marseille).

Chaque équipe aura pour coach un professionnel provenant du secteur digital qui va les accompagner tout au long de son projet, faire développer l'idée au projet et ensuite à une création d'entreprise.

Les entreprises régionales seront donc les principales bénéficiaires, car elles pourront recruter des salariés beaucoup plus formés, capables de travailler en équipe avec des compétences différentes et qui auront déjà des connaissances sur le fonctionnement d'une entreprise et contribueront ainsi à renforcer le dynamisme économique de la filière sur la région.

Autre(s) partenaire(s) public(s) :

- Ville de Marseille
- DIRECCTE
- Région

Récapitulatif succinct des réalisations de l'année précédente :

En 2017, grâce à ce dispositif, 93 étudiants issus de 19 filières universitaires ont pu expérimenter, gratuitement, hors les murs de l'école, dans le cadre d'une « formation terrain » les étapes de la création et le fonctionnement d'une entreprise.

Chiffres clés :

Total produit de l'action ou du budget général de l'association

Subvention **demandée** à la Métropole Aix-Marseille-Provence – Tous Conseils de Territoire

CT1 montant : 10.000 €	CT4 montant :
CT2 montant : 10.000 €	CT5 montant :
CT3 montant :	CT6 montant :
Métropole Aix-Marseille-Provence montant : 20.000 €	
Montant total <u>demandé</u> à la Métropole Aix-Marseille-Provence : soit 25,57 % du total produit hors contributions volontaires.	

Remarques éventuelles du Service Opérationnel

Commentaires :

Subvention **proposée** par la Métropole Aix-Marseille-Provence

CT1 montant : 10.000 €	CT4 montant :
CT2 montant : 10.000 €	CT5 montant :
CT3 montant :	CT6 montant :
Métropole Aix-Marseille-Provence montant : 20.000 €	
Montant total <u>proposé</u> par la Métropole Aix-Marseille-Provence : soit 25,57 % du total produit hors contributions volontaires.	

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations
le :

Favorable <input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/>	<u>Commentaires :</u>
---	-----------------------